



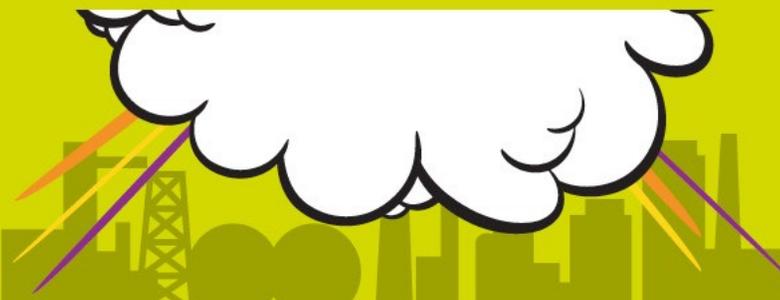
# Deuxième COPIL le 29 juin 2023

Campagne d'information sur les risques industriels majeurs  
en Auvergne Rhône Alpes



# Ordre du jour

- 1- Accueil et introduction
- 2- Point d'avancement sur les actions réglementaires
- 3- Point d'avancement sur les actions non réglementaires
- 4- Budget
- 5- Planning
- 6- Questions diverses





**Les bons réflexes**

en cas d'accident

# 1. Accueil et Introduction

Par les trois co-présidents

M. Jean-Philippe DENEUVY – Directeur DREAL AuRA

M. Pierre ATHANAZE – Vice Président Métropole de Lyon

M. Jean-Yves PORTA – Conseiller métropolitain Grenoble Alpes Métropole



## 2 - Point d'avancement sur les actions réglementaires

Corinne THIEVENT SPPPY  
Fabien POURPRIX APORA





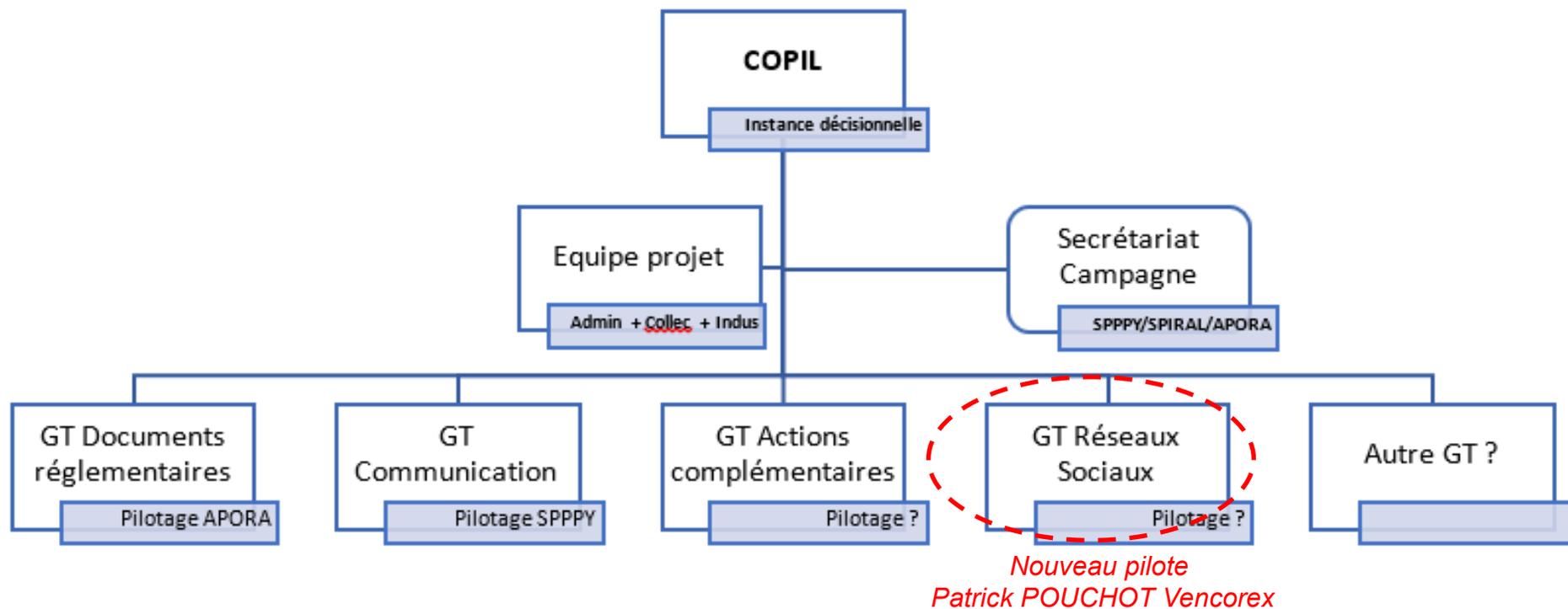
# Les bons réflexes

en cas d'accident



## 2. Point d'avancement sur les actions réglementaires

### L'organisation mise en place





# Les bons réflexes

en cas d'accident

## L'organisation mise en place

Instances	Composition	Rôles/missions	Organisation
<b>COPIL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>Co-présidence</b> : DREAL/GAM/Métropole de Lyon</li><li>✓ <b>Composition</b> : ensemble des parties prenantes et membres des différents GT</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Partager/valider les orientations stratégiques</li><li>✓ Recueillir les attentes complémentaires et répondre aux interrogations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>2023</b> : 1 réunion tous les 2 à 4 mois selon besoin – <b>COPIL 1 le 6/03/23 et COPIL 2 ce jour.</b></li><li>✓ <b>2024 à 2027</b> : 1 réunion par an</li></ul>
<b>Équipe projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Secrétariat Campagne</li><li>✓ DREAL – PRICAE &amp; ASN</li><li>✓ Préfecture 38</li><li>✓ Industriels (<i>M. Guironnet, P. Pouchot, I. Bonnassin et X. Fargues</i>)</li><li>✓ Collectivités (<i>N. Chavanis et F. Dhainaut</i>)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Faciliter la prise de décision en COPIL</li><li>✓ Superviser les travaux / orientations des GT</li><li>✓ Définir les positions stratégiques à faire remonter au COPIL</li></ul>	<p>Réunions régulières (<i>toutes les 2 à 4 semaines</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>9 réunions entre le 12 janvier et le 27 juin 2023</b></li></ul>
<b>Secrétariat Campagne</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ SPPPY (<i>C. Thievent</i>)</li><li>✓ SPIRAL (<i>G. Brejassou</i>) <i>jusqu'au 31 mars</i></li><li>✓ APORA (<i>F. Pourprix</i>)</li></ul>	<p>« Cheville ouvrière »</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Participer à la préparation/pilotage de toutes les réunions</li><li>✓ Préparer/piloter le projet (<i>budget/planning/organisation</i>)</li><li>✓ Préparer les documents, ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Réunion a minima hebdomadaire</li><li>✓ Échanges réguliers/quotidiens sur travaux en cours</li></ul>



# Les bons réflexes

en cas d'accident

## L'organisation mise en place

Instances	Composition	Rôles/missions	Organisation
GT Documents réglementaires	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Pilote : APORA (<i>F. Pourprix</i>)</li><li>✓ Composition : Secrétariat campagne + Industriels + Collectivité + Administration + <b>cabinet de com.</b></li><li>✓ <i>Ss groupe : GT Docs resserré (15 pers.)</i></li></ul>	Piloter la conception et la production des documents réglementaires en lien avec le cabinet de communication	4 à 5 GT d'ici l'été 2023 en distanciel via Teams <ul style="list-style-type: none"><li>✓ GT 1 : le 13/12/22</li><li>✓ GT 2 : le 21/02/23</li><li>✓ GT 3 : le 14/03/23</li><li>✓ GT4 : le 05/05/23</li></ul>
GT Communication	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Pilote : SPPPY (<i>C. Thievent</i>)</li><li>✓ Composition : Secrétariat campagne + Industriels + Collectivité + Administration + Association</li><li>✓ <i>SS groupe à constituer ?</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Définir la stratégie de communication</li><li>✓ Piloter l'élaboration de supports complémentaires</li></ul>	3 à 4 GT d'ici fin 2023 <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <b>GT 1 : le 27/03/23</b></li><li>✓ <b>GT 2 : le 9/05/2023</b></li><li>✓ <b>GT 3 : le 19/06/23</b></li></ul>
GT Actions complémentaires	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Pilote : à définir</i></li><li>✓ Composition : Secrétariat campagne + Industriels + Collectivité + Administration + Association + Education nationale</li></ul>	<i>Avoir &gt; pour le moment intégré au GT Comm</i>	<i>A voir en septembre 2023</i>
GT réseaux sociaux	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Pilote : Patrick POUCHOT VENCOREX</li><li>✓ Composition : en cours de création</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Définir et déployer la communication d'accompagnement sur RS</li><li>✓ Valider la refonte partielle du site</li></ul>	1ère réunion le 6 juin 2023



# Les bons réflexes

en cas d'accident

## Périmètre de la campagne 2023

123 établissements industriels

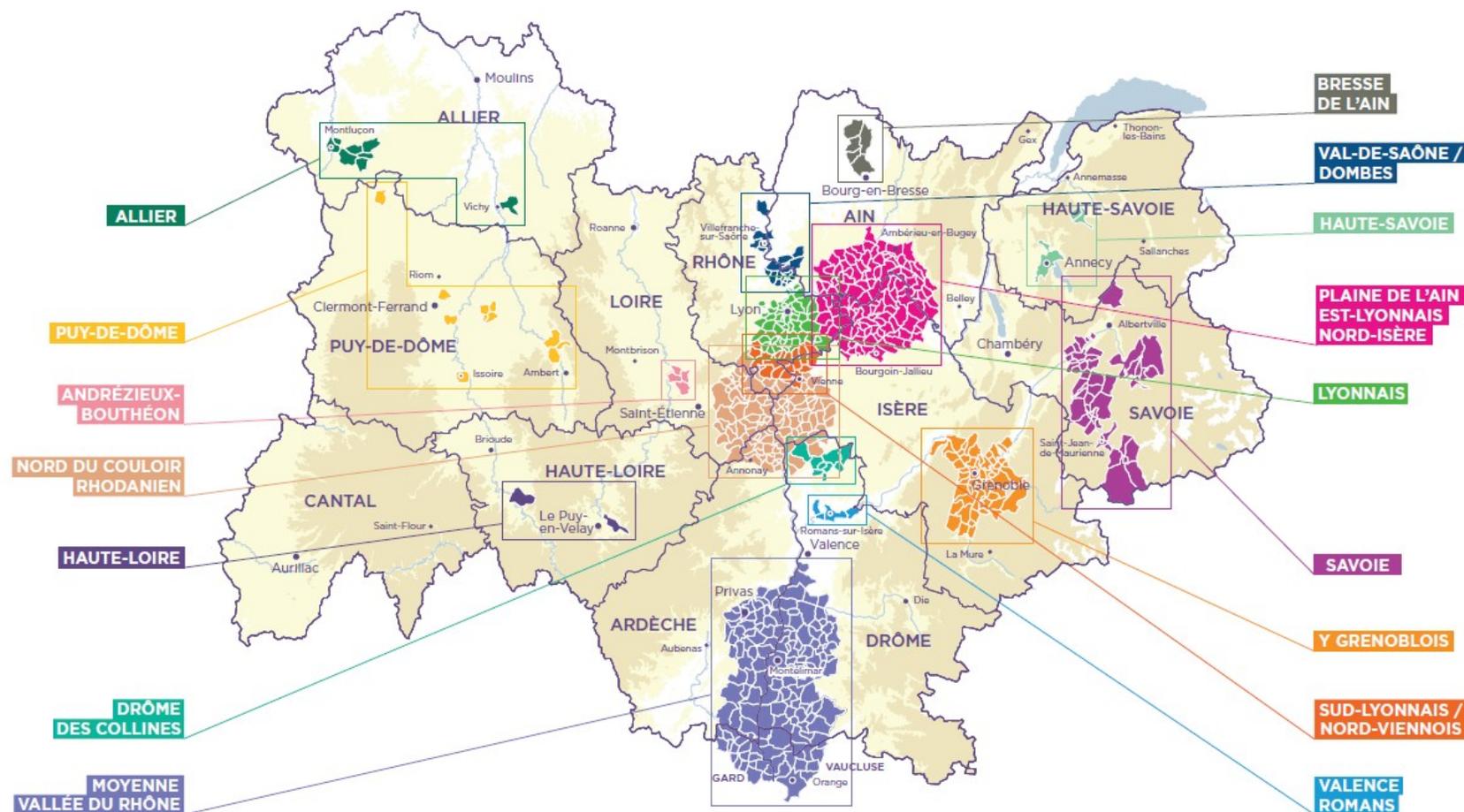
répartis dans 16 bassins de risques

Environ 650 communes et 3,5 millions de personnes concernées

PRÉFÈTE DE RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"

APORA  
Association des entreprises pour l'environnement industriel





**Les bons réflexes**

en cas d'accident



## 2. Point d'avancement sur les actions réglementaires

### Lot 1 : la nouvelle brochure Les bons réflexes et l'affichette

- > Visuel de la Bande Dessinée retenu et décliné sur tous les supports
- > Pages communes validées (y compris par la préfète)
- > Fiches établissement en cours de relectures et validation finale (QR code)
- > Cartographie des 16 bassins en cours
- > Chemin de fer brochures en cours de montage

**OBJECTIF finalisation et BAT : Juillet 2023**

# Les bons réflexes

en cas d'accident

## 2. Point d'avancement sur les actions réglementaires



Campagne d'information et de prévention 2023 sur les "risques industriels majeurs"



10 établissements concernés dans votre zone

Suez RR IWS - Le-Pont-de-Claix  
Vincorex  
Institut Laue Langevin  
Arkema - Jarrrie  
Framatome - Jarrrie  
Sobegal  
Stepan Europe  
ST Microelectronics  
Titanobel  
Umicore Specialty Powders France



Toutes les informations sont à retrouver sur le site [lesbonsreflexes.com](http://lesbonsreflexes.com)



Il existe plus de 120 établissements industriels dits "à risques majeurs" en Auvergne-Rhône-Alpes. Dont certains près de chez vous. Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas... **Alors, lisez cette brochure et soyez prêts !**



### Le mot de la Préfète

#### Vous informer et vous protéger

"Vous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer. Cette brochure (et ses compléments accessibles par QR code sur le site internet Les bons réflexes) vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, il en va de votre sécurité et de celle de vos proches, car le risque nul n'existe pas. Si un accident survient, vous devez être prêts à agir en respectant les consignes de sécurité. Celles-ci sont simples à appliquer et capitales pour la protection de tous."

Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

#### Pourquoi cette campagne ?

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, les industriels sont tenus de sensibiliser les riverains à l'existence des risques, à leurs conséquences potentielles et aux bons réflexes à adopter en cas d'accident.

#### Quelles sont les activités industrielles concernées ?

Il s'agit notamment d'établissements classés « Seveso », d'installations nucléaires de base (INB), de stockages souterrains ou d'infrastructures de transport de matières dangereuses et de certains laboratoires. Ils font l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI) qui définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident.

#### Quels sont les types de risques ?

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de substances toxiques ou radioactives.

#### Pourquoi recevez-vous cette brochure ?

Votre commune de résidence est touchée par le périmètre PPI d'un ou plusieurs établissements à risques.

# Les bons réflexes

en cas d'accident

## Point d'avancement sur les actions réglementaires

**Si vous**  
recevez l'alerte, ayez  
les **bons réflexes.**



En cas de survenue d'un accident dans votre zone géographique, vous serez prévenu par une notification sur votre téléphone mobile (dispositif FR-Alert) et, dans la plupart des cas, par la sirène d'alerte. Ne paniquez pas, l'essentiel à savoir se trouve dans cette brochure.

Il s'agit là des principaux moyens d'alerte, communs à tout le territoire. Pour savoir ce qui est prévu en complément dans votre zone d'habitation, contactez votre mairie !

OUI	<p><b>ABRITZ-VOUS</b> DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE.</p> <p>Fermez portes, fenêtres et volets.</p>	<p><b>RESTEZ</b> À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES.</p> <p>Écoutez la radio ou connectez-vous aux réseaux sociaux de votre préfecture.</p>
	NON	<p><b>N'ALLEZ PAS</b> <b>CHERCHER</b> <b>VOS ENFANTS</b> <b>À L'ÉCOLE.</b></p> <p>Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.</p>

### FR-Alert, comment ça marche ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations, déclenché lors d'un accident industriel majeur, d'une catastrophe naturelle, d'un attentat... Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger. En cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

### Et la sirène, elle ressemble à quoi ?

De nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques. Elle est testée en version courte le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 12h par les sites équipés. Pour l'écouter, rendez-vous sur le site internet des Bons réflexes.



**Voilà**  
ce que l'on fait pour  
réduire les risques...

Tout au long de l'année, pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité de tous et limiter les conséquences en cas d'accident.



### EN SAVOIR +

Pour connaître les mesures spécifiques prises par les établissements proches de chez vous : [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)

Pour connaître l'ensemble des risques de votre territoire : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

Pour suivre l'actualité des contrôles des installations nucléaires de base et en savoir plus sur la distribution d'iode : [www.asn.fr](http://www.asn.fr) (rubrique L'ASN informe puis Situations d'urgence)



# Les bons réflexes

en cas d'accident



## Point d'avancement sur les actions réglementaires

- 1 Réduction des risques à la source**

Les industriels réalisent des études de dangers pour recenser l'ensemble des risques et mettre en place les mesures permettant de les maîtriser. Ces études sont instruites par l'État, qui réalise des inspections au moins une fois par an et peut demander des mesures de sécurité complémentaires.
- 2 Maîtrise de l'urbanisation**

L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux activités industrielles et populations, et limiter les conséquences d'un éventuel accident.
- 3 Préparation aux situations d'urgence**

Les industriels et les pouvoirs publics élaborent des plans de secours, déclenchables en cas d'accident par les sites ou par la Préfecture selon l'étendue du sinistre. Ces plans sont régulièrement testés lors d'exercices.
- 4 L'information du public**

Une population informée des risques encourus et des bons réflexes à adopter en cas d'accident, c'est une population mieux protégée et qui facilitera les secours. C'est l'objet de cette campagne !

### Tout sur le site internet [lesbonsreflexes.com](http://lesbonsreflexes.com)

À tout moment, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte.

- La liste des établissements concernés, filtrable par localité
- Les moyens d'alerte et les consignes à appliquer
- Une page détaillée pour chacun
- Des conseils pour bien se préparer
- Des actualités sur les risques
- Les différents types de risque existants
- Les mesures prises pour les réduire

MARQUINERIE



# Les bons réflexes

en cas d'accident

## Point d'avancement sur les actions réglementaires

**Les sites industriels de votre secteur.**

**Les entreprises et communes concernées.**

Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page	Entreprises	Commune d'implantation	Principaux dangers	Périmètre d'information	Page
1 ADESSO	Commeny	[Dangers]	2000	12	5 ALLICHER	Ponslevon	[Dangers]	800	18
2 LABARDE	Cusset	[Dangers]	520	12	6 BRATEL	Commeny	[Dangers]	200	18

8

9

### Les sites industriels de votre secteur.

**BUTAGAZ/PROPAGAZ ANNEYRON**

Parc d'Affaires de la Vallée de l'Osne  
23 rue Marcel Mérieux  
69870 Chapeyrol - Tél. 04 78 24 88 00  
logisqz@internatmg.com

**MSSA**

111 rue de la Vallée - Ponslevon  
73600 Saint-Marcel - Tél. 04 78 24 70 70  
mssasommone@net.sauvagespices.fr

**BUTAGAZ/PROPAGAZ ANNEYRON**

Parc d'Affaires de la Vallée de l'Osne  
23 rue Marcel Mérieux  
69870 Chapeyrol - Tél. 04 78 24 88 00  
logisqz@internatmg.com

**MSSA**

111 rue de la Vallée - Ponslevon  
73600 Saint-Marcel - Tél. 04 78 24 70 70  
mssasommone@net.sauvagespices.fr

**À NOTER DANS CE BASSIN... LE LABORATOIRE P4 INSERM JEAN MÉRIEUX, situé à Lyon 7<sup>e</sup>, est un laboratoire de niveau de sécurité biologique maximal dédié à l'étude des agents pathogènes du groupe de risque 4. Organisé en grande infrastructure de recherche, il abrite des activités de développement d'outils de diagnostic et de stratégies prophylactiques et thérapeutiques pour lutter contre les maladies infectieuses.**

10

11

# Les bons réflexes

en cas d'accident

## LES DIFFÉRENTS RISQUES : QUE SIGNIFIENT LES PICTOGRAMMES ?



### Risque d'explosion

**Effets :** Onde de choc (effet de surpression), projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

**Conséquences possibles :** Traumatismes directs liés à l'onde de choc, blessures dues aux projections d'éclats et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion peut créer.



### Risque d'incendie

**Effets :** Dégagement de chaleur (effet thermique) et de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

**Conséquences possibles :** Brûlures, asphyxie et intoxication par les fumées.



### Risque écotoxique

**Effets :** Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes vivants et leur organisation fonctionnelle.

**Conséquences possibles :** Les produits dangereux pour l'environnement aquatique représentent une menace pour les organismes (poissons, crustacés, algues) et peuvent provoquer la dégradation du milieu (faune et flore).



### Risque toxique

**Effets :** Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.

**Conséquences possibles :** Les produits toxiques sont dangereux pour la santé. Ils peuvent provoquer des nausées, irritations des yeux, de la peau, atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme. Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.



### Risque radioactif

**Effets :** Exposition à la radioactivité

**Conséquences possibles :** Une exposition intense et / ou prolongée à la radioactivité peut présenter des risques pour l'organisme car elle peut entraîner une mutation des cellules, voire une destruction.

## BUTAGAZ/PROPAGAZ ANNEYRON

Parc d'Affaires de la Vallée de l'Ozon  
35 rue Marcel Mérieux  
69970 Chaponnay / Tél. 04 78 96 69 90  
logistique@interralog.com

ou allez sur  
[lesbonsreflexes.com/726](http://lesbonsreflexes.com/726)



**Activité :** La gare de triage de Sibelin sert de plateforme à la distribution des chantiers de triage de l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Réglementation :** L'arrêté préfectoral du 23 septembre 1999 modifié le 8 août 2014 régit les activités du site. / L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018.



**Périmètre de la zone à risques (PPI) :** 2 500 m

**Les risques et leurs effets :** Fuite majeure d'un produit toxique au niveau d'une tuyauterie et ruine d'un équipement de transport de produit toxique.



# Les bons réflexes

en cas d'accident

## 2. Point d'avancement sur les actions réglementaires :

### L'affichette (lot 1)

## Risques industriels majeurs

**Les bons réflexes**  
en cas d'accident

FR-Alert  
En savoir +  
Écoutez la sirène

En cas d'alerte, par FR-Alert\* ou par la sirène\*\*...

OUI

**ABRITEZ-VOUS**  
DANS LE BÂTIMENT  
LE PLUS PROCHE.

Fermez portes,  
fenêtres et volets.

OUI

**RESTEZ**  
À L'ÉCOUTE  
DES CONSIGNES.

Écoutez la radio ou connectez-vous aux réseaux sociaux de votre préfecture.

NON

**N'ALLEZ PAS**  
CHERCHER  
VOS ENFANTS  
À L'ÉCOLE.

Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.

NON

**ÉVITEZ DE**  
TÉLÉPHONER

Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.



**Les bons réflexes**

en cas d'accident



## Lot 2 : l'impression et la mise sous pli

- Attribution de ce lot début juin 2023 à Magazine & Fils suite à consultation (mise en concurrence avec la Poste)
  - ✓ Environ 1 715 000 brochures
  - ✓ **Brochures pour les riverains des sites industriels dans communes concernées par un PPI**
  - ✓ **Egalement pour les sites industriels et autres acteurs**
  - ✓ **Affichettes** : volume en cours de dimensionnement
  - ✓ Commandes papier à faire prochainement



**Les bons réflexes**

en cas d'accident



 **PREFÈTE  
DE RÉGION  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

document  
à lire et à  
conserver !

## Lot 2 : l'impression et la mise sous pli

- La brochure sera mise sous thermoscellant
  - ✓ Vote en GT Doc plénier le 5/05/23 et
  - ✓ Choix en équipe projet le 27/06/23

Campagne d'information et de prévention 2023  
sur les « risques industriels majeurs »

**VOUS  
ÊTES  
CONCERNÉS**



[www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)



Plaine de l'Ain / Est Lyonnais / Nord Isère



## Les bons réflexes

en cas d'accident



# Lot 3 : la Distribution

- **La Poste**

- ✓ Dernier devis du 31/05/23 à 180 k€
- ✓ A réactualiser précisément début juillet
  - Évolution des rayons PPI et des communes (*au final 650*)
  - Exclusion du périmètre de distribution des 4 communes impactées par l'industriel qui ne fera pas la campagne
  - Grammage des brochures ; incidences avec réduction du nombre de pages sur B14/B20
- ✓ **Réunion de coordination** lot 2 / lot 3 : à prévoir début juillet également
- ✓ La distribution est prévue mi octobre 2023



## Les bons réflexes

en cas d'accident



# Lot 3 : la distribution vers les autres cibles « hors BAL »

- **Brochures :**
  - ✓ Diffusion vers entreprises riveraines situées dans périmètre de risque
  - ✓ Diffusion vers ERP situés dans périmètre de risque
  - ✓ Diffusion aux Mairies
- **Affichettes :**
  - ✓ Diffusion dans les lieux publics (ERP, ...) + Mairies

**Rappel R.741-30 :** *Ces documents sont mis à la disposition des maires des communes situées dans la zone d'application du plan qui assurent la distribution de la brochure à toutes les personnes résidant dans cette zone ou susceptibles d'y être affectées par une situation d'urgence, sans que ces personnes aient à en faire la demande, et procèdent à l'affichage prévu à l'*

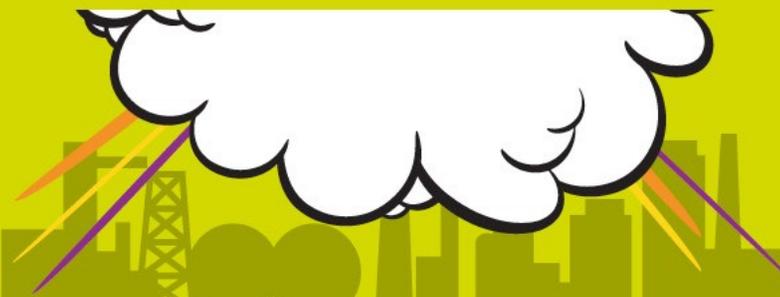
*[article R. 125-12 du code de l'environnement.](#)*

*Ces documents sont également placés dans les lieux publics mentionnés au premier alinéa du présent article et mis à la disposition du public par voie électronique par le préfet.*



# 3 - Point d'avancement sur les actions non réglementaires

Corinne THIEVENT SPPPY  
Fabien POURPRIX APORA





### **3. Point d'avancement sur les actions non réglementaires**

- > **Refonte en cours du site internet**
- > **La vidéo Motion design**
- > **La conférence de presse de lancement le 4 octobre 2023**
- > **Les actions réseaux sociaux dès la rentrée 2023**
- > **Le Village forum Risk Indus Pont de Claix du 5 au 7 octobre 2023**
- > **Une action territoriale d'information sur les risques avec la métropole de Lyon**



# Les bons réflexes

en cas d'accident



## La Vidéo Motion Design et le Site internet

- **Vidéo Motion Design**
  - ✓ Présentation des bons réflexes
  - ✓ Concept 30' présenté en GT Com le 19/06/23
  - ✓ Support pour réseaux sociaux et site internet
- **Site internet**
  - ✓ Une partie réglementaire et une non réglementaire
  - ✓ Conception mobile first validée
  - ✓ Travaux à engager dans l'été sur contenu et architecture



## Les réseaux sociaux

- > Etude Magazine et Fils en Janvier 2023 pour nous aider à construire notre stratégie RS
- > Plusieurs recommandations :
  - Prévoir de la sponsorisation de contenu
  - Régler la question de la modération par ... de la non modération
  - Ne pas aller sur Tik Tok
  - « Préparer le terrain » amont > ne pas attendre le dernier moment pour communiquer
  - Se donner les moyens d'embarquer les partenaires



## Les réseaux sociaux

- > Première réunion de travail le 6 juin 2023
- > Devis Magazine reçue fin juin avec une offre intermédiaire comprenant :
  - une communication sur Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube et Instagram
  - de la sponsorisation sur Facebook et Instagram
  - de la production de contenus (vidéo 30s et capsule 10s, stories, images et posts)
  - un kit de communication pour des ambassadeurs à pré-identifier
  - l'appui d'un community manager pour la préparation et le lancement de la campagne (durée 6 mois)



**Les bons réflexes**

en cas d'accident

## Le village forum Risk Indus à Pont de Claix Octobre 2023

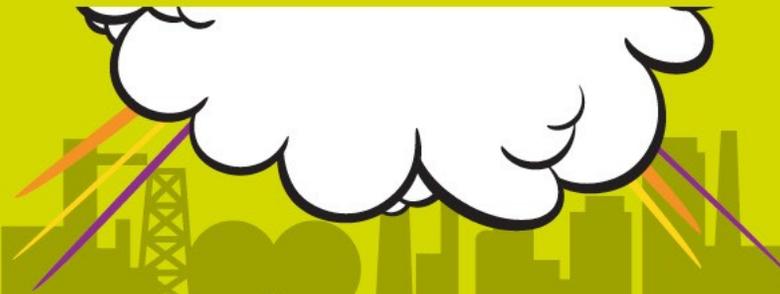
- > Convergence d'intérêt pour la création de ce village forum avec le lancement de la campagne Les bons réflexes, la journée nationale de la résilience, l'IFFORME et l'implication forte d'une commune
- > Les porteurs : IFFORME, ville de Pont de Claix, IRMa, SPPPY, GAM (sur la base des expériences PLOUF et Alerte à Pont de Claix)
- > Un village forum sur le risque industriel pour les scolaires et le grand public avec des activités ludo-pédagogiques et une rencontre avec les acteurs de la société civile
- > Du 5 au 7 octobre 2023
- > Un sous groupe de travail spécifique dédié à l'organisation





# 4 – Budget prévisionnel

Fabien POURPRIX APORA



# Les bons réflexes

en cas d'accident

# Le budget prévisionnel

CHARGES EN EUROS HT	2018-2023	2023-2028	RECETTES EUROS HT	2018-2023	2023-2028
<b>Actions réglementaires : financement majoritaire par industriels</b>					
<b>Lot 1 : conception</b>					
Pré-production et création brochures/affiches/enveloppes	77 080 €	96 000 €	Reliquats contributions campagnes précédentes	47 384 €	126 526 €
carte des bassins	2 000 €	2 300 €			
<b>Lot 2 : impression</b>			<i>Appels de fonds industriels</i>		
Impression brochures/thermoscellant, assemblage et mise sous pli	375 680 €	226 000 €		888 033 €	750 000 €
Impression affiches (100 000 ex max.)	9 770 €	9 000 €			
Colisage/routage/transport vers entrepôt Médiapost	98 868 €	9 000 €	<i>Participation communes / distribution</i>	0 €	80 000 €
<b>Lot 3 : distribution</b>					
Distribution brochures habitants La Poste	0 €	180 000 €			
Distribution affiches/brochures (mairie, entreprises, ...); démat. ?	2 176 €	80 000 €			
<b>Autres</b>					
Frais de gestion et Prestation APORA sur 5 ans	121 362 €	130 000 €			
REP CITEO	6 102 €	8 000 €			
Site internet (création version mobile first)	29 944 €	25 000 €			
Hébergement maintenance site 5 ans	6 270 €	7 000 €			
N° vert LBR 5 ans (enregistrement, abo et communication)	3 590 €	4 000 €			
Enquête de perception	44 500 €	40 000 €			
CDD campagne	64 464 €	0 €			
Divers, impondérables (3% du budget ?)		24 600 €			
<b>SS TOTAL 1</b>	<b>841 806 €</b>	<b>840 900 €</b>	<b>SS TOTAL 1</b>	<b>935 417 €</b>	<b>956 526 €</b>
<b>Actions non réglementaires : financement par subventions publiques</b>					
Distribution des brochures par les communes			<i>Reliquats campagne 2018</i>		14 878 €
Actions complémentaires diverses (scolaires, ...)	30 062 €	100 000,00 €	Subventions DGPR/DREAL	80 000 €	80 000 €
Magnets et 4 pages *	124 020 €		Subventions GAM	30 000 €	à préciser
Réseaux sociaux		72 000,00 €	Subventions Métropole de Lyon	40 000 €	40 000 €
			Autres financements (AFPCNT, autre)		à préciser
<b>SS TOTAL 2</b>	<b>154 082 €</b>	<b>172 000,00 €</b>	<b>SS TOTAL 2</b>	<b>150 000 €</b>	<b>134 878 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>995 888 €</b>	<b>1 012 900,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 085 417 €</b>	<b>1 091 404 €</b>

\* prise en charge pour partie DREAL

\*\* financement industriel complet 2018 = 808 891,18 €



## Les bons réflexes

en cas d'accident



# L'appel de fonds aux industriels

- **1<sup>er</sup> appel de fonds**
  - ✓ Envoyé le 27/06/23
  - ✓ Sur **85% du budget** imputable aux industriels : soit 640 k€ selon budget V11
  - ✓ Intégration dans clé de répartition du ratio « **nb de BAL** » en lieu et place du « nb d'habitants par communes »
  - ✓ Répartition des charges sur ce 1<sup>er</sup> appel un peu différent Vs 2018 ; CNPE plus impactés car rayon à 20 km
  - ✓ Tous les rayons PPI a priori calés ; interrogation sur encore qq nombres de BAL + stratégie diffusion brochures/affiches aux autres cibles. Seront intégrées dans le **2<sup>ème</sup> appel de fonds** fin 2023



# 5 – Planning

Corinne THIEVENT SPPPY





**Les bons réflexes**

en cas d'accident



## Prochaines échéances pour les documents réglementaires

Validation finale des fiches établissements par les industriels : semaine 27 du 3 au 7/07

Validation des BAT brochures : semaine 28 du 10 au 13/07

Validation des traceurs et envoi vers imprimeurs : semaine 32 du 7 au 11/08

Impression et mise sous pli des brochures : semaine 33 à 37/38

Routage vers entrepôt Médiapost : fin septembre (semaines 38/39)

Lancement officiel campagne : semaine 40 le 4/10/23

Distribution des brochures dans les BAL : semaine 41/42 (aux alentours du 13/10).



## Les bons réflexes

en cas d'accident



# Questions diverses ... et autres échéances

- **Webinaires d'information à destination des « communes »** les 4/07 et 7/07
- de 11h à 12h en visio-conférence
- Prochain COPIL mi septembre 2023
- Réunion équipe projet début septembre 2023
- Conférence de presse de lancement le 4 octobre 2023
- Distribution des brochures mi octobre 2023



# Merci pour votre attention

Bon été à tous

On compte sur vous à la rentrée pour relayer la campagne et ses actions !!!

